



Bulletin trimestriel SEPTEMBRE 2025 OMAA Occitanie

Quelques chiffres en bref

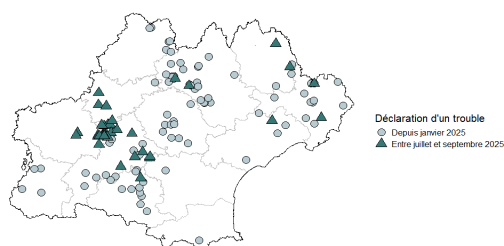
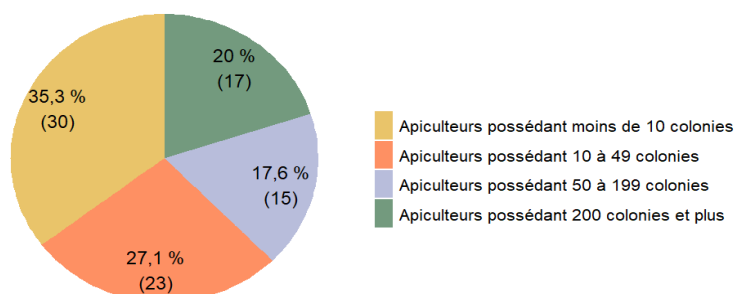


Figure : Localisation des déclarations à l'OMAA en 2025 en Occitanie selon la date de déclaration

Vous retrouverez ci-dessus une carte illustrant le nombre de déclarations depuis début janvier. 126 déclarations ont été enregistrées à l'OMAA dont 37 entre Juillet et Septembre.

Figure : Profil des 85 apiculteurs qui ont directement contacté l'OMAA en Occitanie en 2025, à l'origine de 120 déclarations



Le profil des déclarants est illustré sur le graphique ci-dessus, tous les apiculteurs sont représentés

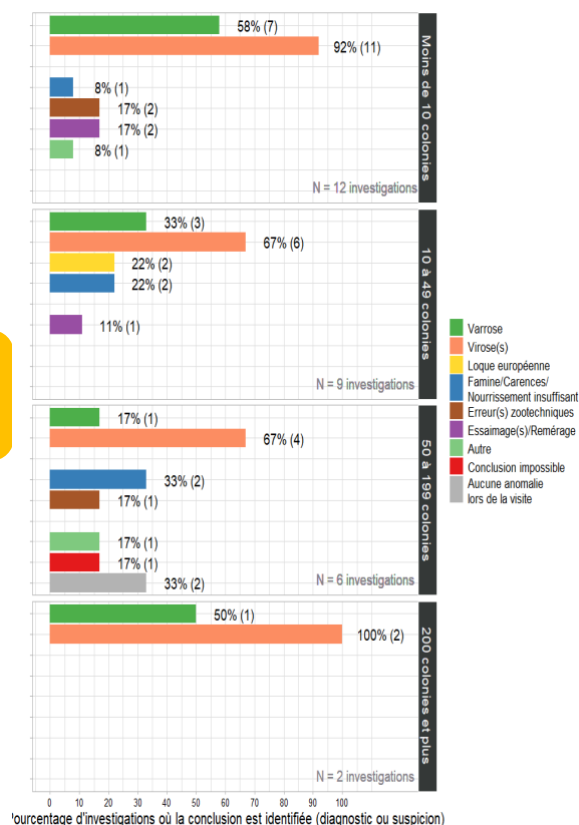


Figure : Diagnostics ou suspicions de l'investigateur (n=53) selon la taille du cheptel de l'apiculteur, sur 29 troubles investigués via le dispositif de surveillance des Autres troubles, constatés en Occitanie depuis janvier 2025

Faits marquants

- Plusieurs déclarations ont été classées en MMA (Mortalité massive aiguë)
Plusieurs déclarations recensées au mois de juillet, couvrant principalement les départements de l'Aude, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne et Gers, ont été classées en MMA (mortalité massive aiguë). Certaines ont été investiguées par la DRAAF et sont encore en cours. Face à la similitude de ces signalements, à la récurrence et à la complexité du phénomène, la DRAAF travaille actuellement sur une instruction fine de ces déclarations afin d'établir une synthèse régionale de ces événements afin de réaliser une enquête globale en 2026.

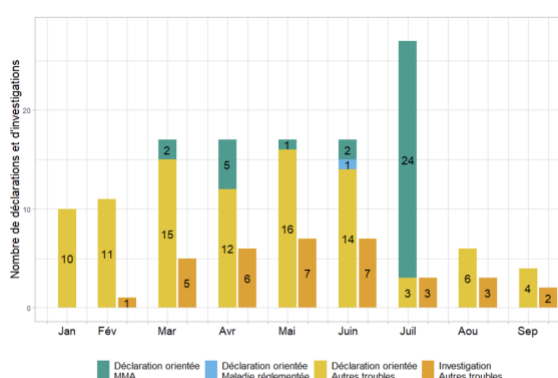


Figure : Nombre mensuel de déclarations orientées vers chacun des dispositifs de surveillance et nombre mensuel d'investigations conduites via le dispositif de surveillance des Autres troubles en 2025 en Occitanie

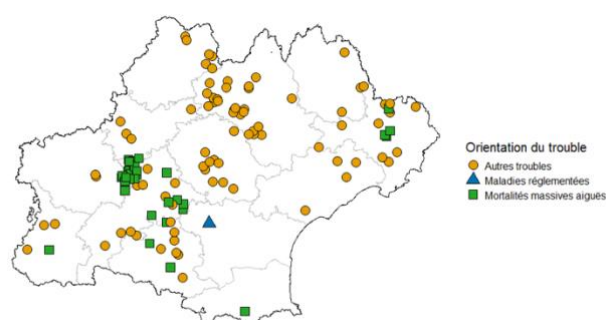


Figure : Localisation et orientation des troubles constatés en 2025 en Occitanie

- Les mois de juillet à septembre ont été relativement calmes quant aux déclarations classées en autres troubles. Sur 13 déclarations de juillet à septembre, 8 investigations ont été menées sur lesquelles ont pu être identifiées de la varroose, des viroses (pour 66,7%), de la famine dans 33,3% des cas et de la loque européenne pour 33,3% des cas

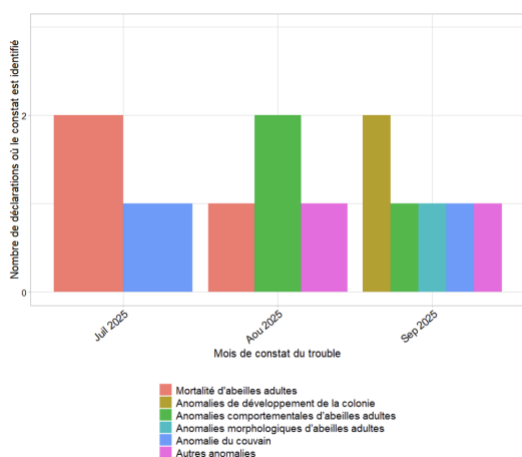


Figure : Répartition mensuelle des constats identifiés (n=13) par le répartiteur d'après les dires du déclarant, sur 10 troubles constatés entre juillet et septembre 2025 en Occitanie et orientés Autres troubles (NB : 1 trouble correspond à 1 déclaration ; 1 trouble peut être associé à plusieurs constats)

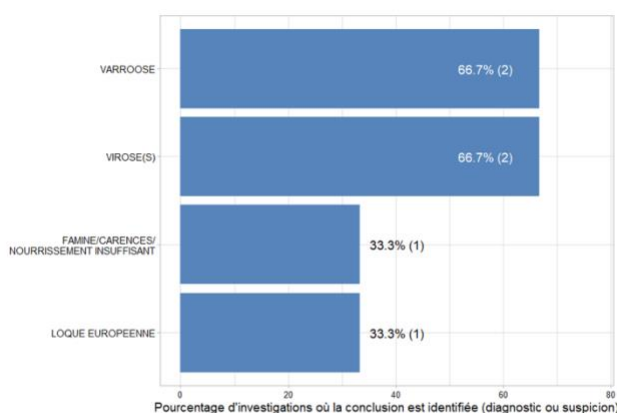


Figure : Diagnostics ou suspicions de l'investigateur (n=6) sur 3 troubles orientés Autres troubles, constatés entre juillet et septembre 2025 en Occitanie (NB : 1 trouble correspond à 1 investigation ; 1 trouble peut être associé à plusieurs diagnostics/suspensions)

Focus sur la résistance du varroa

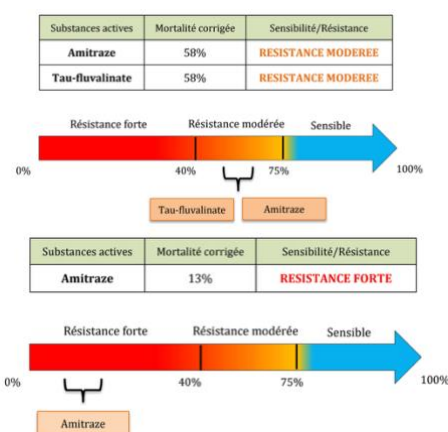
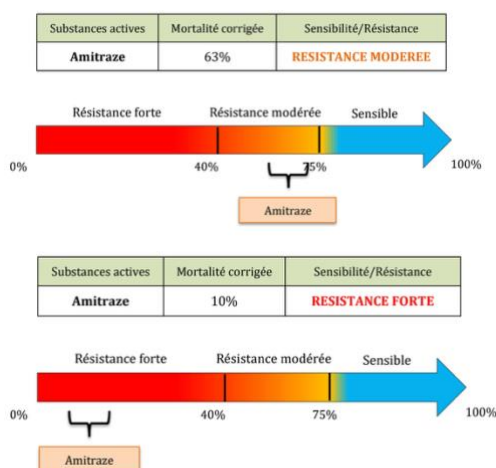
Suite à des investigations ayant révélé des **fortes pressions varroas** malgré une mise en place des traitements de fin de saison depuis plusieurs semaines, **des analyses de couvain en vue d'identifier une résistance** à l'amitraz ont été réalisées sur 4 ruchers dans 3 départements et ont été envoyés au laboratoire APINOV. Il est essentiel que les morceaux de couvain soient envoyés dans les meilleurs délais par chronopost au laboratoire et en début de semaine afin de pouvoir être analysés rapidement. Il est nécessaire d'avoir un minimum de varroas vivants pour pouvoir réaliser les analyses. A partir des populations de référence, les populations de varroas peuvent être phénotypées en différentes classes de sensibilité selon la mortalité obtenue à la CL 90 (Concentration létale à 90% correspond à la concentration de référence pour laquelle on observe une mortalité de 90% des varroas pour une population sensible).



Photo 1 : Échantillon à réception

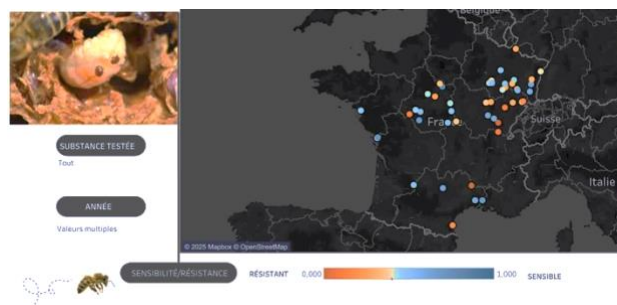
Phénotypage des varroas	Mortalité à la CL90 (M)
Sensible	M>75%
Résistance modérée	40%<M<75%
Résistance forte	M<40%

Sur les différents prélèvements envoyés : **2 avaient une résistance modérée et 2 avaient une résistance très forte** (avec prise en compte de la mortalité corrigée par rapport aux témoins)



Il faut cependant rester prudents sur ces analyses puisqu'ici elles sont réalisées une fois le traitement mis en place depuis plusieurs semaines, la proportion de varroas résistants est plus importante par rapport à la population globale des varroas. Il serait intéressant de réaliser ces analyses avant la mise en place des traitements afin d'avoir la population de varroas la plus représentative.

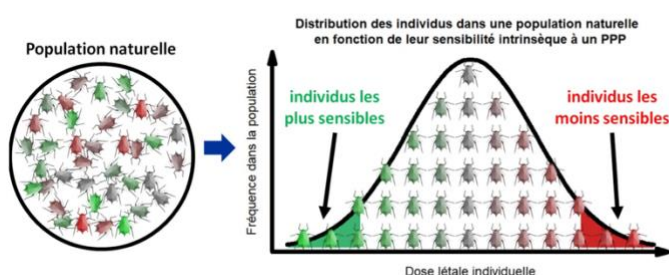
Ces différentes analyses permettent **d'établir une carte des résistances (ci-joint carte APINOV pour les années 2023 et 2024** avec les deux molécules testées (Amitraze et Tau Fluvalinate)



Les résistances sont des **phénomènes d'adaptation du varroa** par rapport à la molécule, elle se traduit par la capacité du varroa à survivre à des doses d'acaricides qui devraient normalement lui être fatales

(Vannosthuyse et al. 2018)

Les types de résistances



► 4 types de résistances

- Comportementale
- Physiologique
- Métabolique
- Mutation de la cible

Mais Comment apparaissent ces résistances ?

Le varroa peut être exposé à une molécule à travers des traitements répétés, prolongée ou via l'accumulation de résidus dans les cires. Une étude a en effet montré que ces molécules, issues de traitements acaricides et agricoles, peuvent se transmettre aux larves et s'accumuler dans le corps gras des abeilles adultes, dont se nourrit le varroa.

Comment éviter les résistances ?

- La rotation des molécules
- La bonne utilisation du médicament (respect du temps de pause, de la position, des médicaments avec AMM, respect des doses)
- Le renouvellement des cires (minimum 1/3 des cadres par an)
- Une bonne gestion du varroa tout au long de la saison

Attention tout n'est pas résistance

Une forte pression varroa initiale peut expliquer un échec de traitement d'où l'intérêt de réaliser des comptages avant traitement.

Soyez vigilants, refaites des comptages après traitements pour vérifier que ceux-ci ont bien fonctionné

Actualités

POINT DE SITUATION : Un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) a été détecté en Espagne à 20 km de la frontière française, le 01/10/2025, dans un élevage de 123 bovins. Une zone de surveillance a été mise en place sur le territoire français et inclus plusieurs communes des Pyrénées Orientales. Les mouvements de bovins sont interdits dans, vers et à partir de cette zone, à des fins d'élevage, le temps d'observer le caractère éventuellement évolutif de la situation sanitaire dans cette zone et en Espagne. La vaccination des bovins va être obligatoire dans cette nouvelle zone réglementée, les désinsectisations seront ainsi limitées.



Figure. Zone de protection et de surveillance associées au cas de DNC détecté en Espagne le 01/10/2025 (source : [ministère de l'agriculture espagnol le 04/10/2025](https://www.mad.gob.es/informacion-sanitaria/comunicacion/comunicacion-salud-animal/comunicacion-salud-animal.htm)).

Pour limiter l'impact sur vos colonies, veillez à ce que vos abeilles disposent d'abreuvoirs à proximité, et contacter l'OMAA au moindre doute au 05 31 60 91 91 pour pouvoir identifier rapidement la cause.

FORMATIONS :

- Vous pouvez retrouver les 2 derniers webinaires de la saison, portant sur le traitement par sublimation à l'acide oxalique (intervenante Dr Bérénice Herzberg), et les règles de biosécurité (Paul Galzin) sur les liens suivants : <https://youtu.be/lssjyeI9e4> / <https://youtu.be/9o6fpomjauU>
- *Dimanche 26 octobre* : **Colonies faibles ou peu productives, vos abeilles sont-elles malades ?** Formation animée par le docteur Lisa Ribbens, organisée par la FRGDS à la Bastide de Serou le dimanche 26 octobre de 9h à 12h
- *Vendredi 7 novembre 2025* : RV du sanitaire apicole en Occitanie « **Les balances connectées, savoir en interpréter les données** » par Hervé PARRAIN, apiculteur professionnel
- *26 et 27 novembre 2025* : 23ème édition du séminaire apicole « **Regards Partagés** » **organisé par L'ADA Occitanie** à Cap'Découverte (Tarn), programme et modalités d'inscription au lien suivant : <https://www.adaoccitanie.org/actus/23eme-edition-du-seminaire-apicole-regards-partages/>
- **Samedi 29 novembre 2025** : Pour les TSA, les administrateurs et les vétérinaires des GDSA : Journée de rencontre et d'information des TSA d'Occitanie » le 29 novembre 2025 à l'amphithéâtre du lycée Charlemagne, route de st Hilaire 11000 Carcassonne.

Ce bulletin a été fait en partenariat avec FRGDS Occitanie, ADA Occitanie et GTV Occitanie